

# REVUE DE PRESSE

28 juin 2024

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** information  
télé  
*MÉDIAS* *Médias*  
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



**La Fédération**  
des centres de services  
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

**influence**



CHRONIQUES

# Notre État providence a de gros défis

FRANCIS VAILLES

La Presse

**Nos réseaux de la santé et de l'éducation sont en mauvais état, entend-on souvent, et les mal pris seraient abandonnés par le système. Aussi faudrait-il investir beaucoup pour reconstituer notre filet social, disent certains.**

J'en conviens, la situation n'est pas toujours rose, qu'on pense au manque de logements ou aux trop nombreux sans-abri, par exemple. Mais jusqu'à quel point le Québec sous-investirait-il dans ses services ? Et quels sont les défis de l'État providence qu'est encore le Québec ?

Le nouveau Panorama des finances publiques du Québec que vient de publier l'Université de Sherbrooke nous aide à recadrer ce débat. Le document de 78 pages fait des comparaisons historiques et internationales fort intéressantes, gracieuseté des chercheurs Michaël Robert-Angers et Frédérick Hallé-Rochon, aidés par d'autres, dont Luc Godbout, de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke<sup>1</sup>.

**D'abord, on y constate que les dépenses de nos gouvernements (provincial, fédéral, municipaux) atteignent au Québec 51 % de l'activité économique annuelle, mesurée par le Produit intérieur brut (PIB). Les gouvernements, c'est donc la moitié de l'économie... quand même !**

Cette proportion de 51 % du PIB arrive au 7<sup>e</sup> rang mondial en 2022 – dernière année disponible – derrière la France (58,8 %) et la Finlande (53,4 %), entre autres, mais devant la Suède (47,7 %) et l'Allemagne (49,6 %).

Dit autrement, l'effort collectif demandé aux contribuables pour financer ces dépenses peut difficilement être bien plus grand, d'autant que la proportion n'est que de 41 % du PIB pour le Canada dans son ensemble et de 39,1 % aux États-Unis, qui sont nos principaux concurrents<sup>2</sup>.

« À ceux qui disent que l'État n'en fait pas assez, peut-être faudrait-il regarder nos choix de dépenses ou encore l'efficacité de nos dépenses », dit Luc Godbout, professeur de l'Université de Sherbrooke.

Les Québécois ont accès à davantage de services, c'est bien vrai. Les cégeps sont pratiquement gratuits et les droits de scolarité universitaires sont bien plus faibles qu'ailleurs. À cela s'ajoutent les garderies à tarifs réduits, en plus des assurances automobile et médicaments avantageuses, entre autres, et les bas tarifs d'Hydro-Québec.

## Deuxième au monde pour les dépenses de santé

Cet engagement massif de l'État se reflète également dans le système de santé et d'éducation, quoi qu'on en pense.

Si le Québec était un pays, il arriverait même au 2<sup>e</sup> rang des pays industrialisés pour les dépenses de santé ! Les Québécois y consacraient 13,4 % de leur PIB en 2022, et la répartition public-privé de ces dépenses était de 73 %-27 %.

Certes, le contexte inflationniste et la fin de la pandémie en 2022 ont rehaussé ce niveau de dépenses relatif, mais tout de même, les autres pays vivaient la même chose, et les comparaisons demeurent valides.

Le pays au sommet de ces dépenses – et de loin – est le voisin américain (16,6 % de son PIB). La France est à 12,5 % de son PIB, le Canada, à 11,5 % et la Suède, à 10,7 %.

Sur l'échelle provinciale, le Québec arrive au 1<sup>er</sup> rang des quatre grandes provinces.

Cet indicateur, dois-je le rappeler, mesure l'effort qu'on consacre à la santé en proportion de notre richesse collective. Cet effort relatif diminuerait si notre économie était plus vigoureuse et plus productive ou, autrement dit, si notre PIB – au dénominateur de l'équation – était plus grand.

C'est ce qui explique, entre autres, que l'Alberta est à seulement 8,4 % de son PIB contre 13,4 % pour le Québec : cette province est nettement plus riche que la nôtre et peut donc consacrer une moins grande part de sa richesse à la santé pour arriver aux mêmes fins. La population de l'Alberta est aussi plus jeune, faut-il dire, ce qui est moins coûteux pour le système que notre population vieillissante.

Trois provinces maritimes, plus pauvres que le Québec, consacrent davantage à la santé, en proportion de leur PIB. La Nouvelle-Écosse est la plus dépensière, à 17,1 % de son PIB.

Oh, j'oubliais : la santé absorbe cette année 42 % des dépenses de portefeuille du gouvernement du Québec, contre 37 % en l'an 2000.

La santé n'est pas le seul secteur où le Québec dépense relativement beaucoup. Si le Québec était un pays, il arriverait au 7<sup>e</sup> rang de la trentaine de pays recensés pour les dépenses d'éducation primaire-secondaire, à 4,1 % de son PIB. Les chiffres les plus récents datent cette fois de 2020.

La petite Islande est au sommet, à 5 % de son PIB, mais la Finlande, souvent citée en exemple, dépense moins que le Québec en proportion de sa richesse relative, soit 3,8 % de son PIB.

Notez qu'au Québec, 93 % des dépenses d'éducation sont publiques, contre 84 % en Australie, 92 % en France, 94 % au Canada et 100 % en Finlande et en Suède, selon l'étude.

Comme vous pouvez le constater, les Québécois dépensent une part vraiment importante de leur richesse collective pour leurs services publics.

Malgré les carences médiatisées, les résultats sont plutôt au rendez-vous, pourrait-on dire, quoique l'étude ne dispose que de deux indicateurs de résultats pour en témoigner.

D'abord, le Québec a une performance significativement supérieure à la moyenne des pays analysés en éducation, si l'on se fie aux tests PISA, biens connus. Et en santé, le Québec a l'une des espérances de vie les plus élevées au monde.

**Il reste que nos dépenses sont très élevées, que les problèmes sont réels et que nos finances sont sous pression. Selon l'étude, le Québec arrive même à l'avant-dernier rang des territoires comparés pour son solde financier, à -5,1 % de son PIB. Ouch !**

Ce solde, faut-il dire, est le reflet des déficits de toutes les administrations publiques présentes ici (municipales, provinciale et fédérale). Surtout, il tient compte des paiements venant du fédéral pour la péréquation, qui sont plus importants que nos versements en impôts à Ottawa.

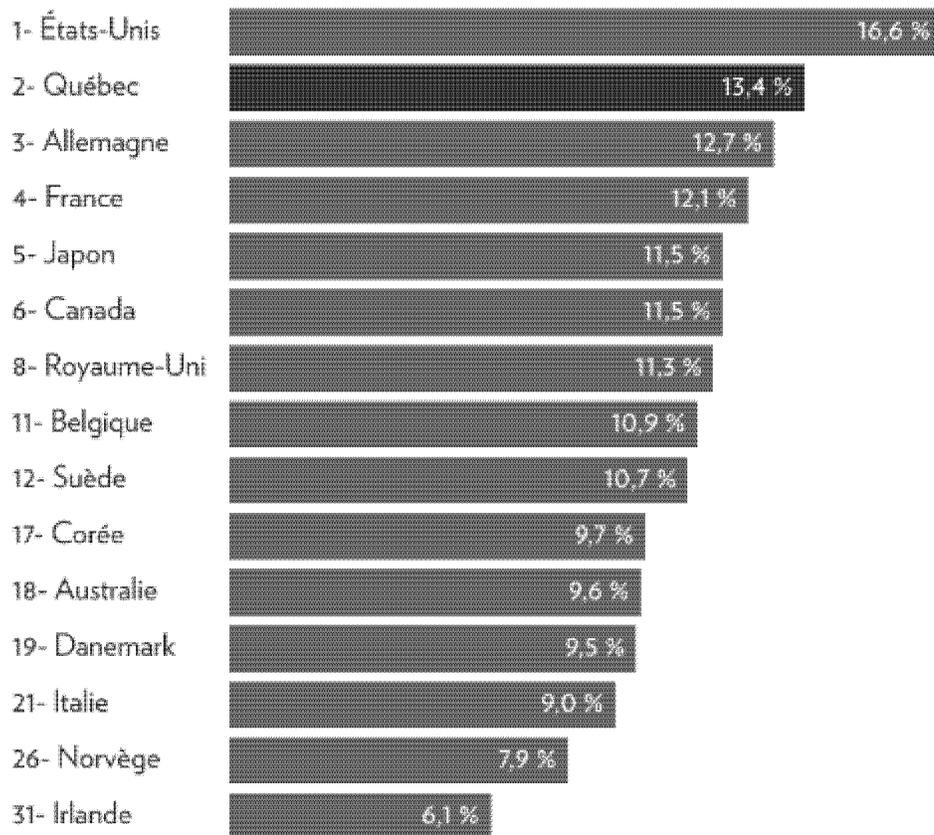
La Suède a un solde positif, tandis que les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon sont nettement dans le rouge.

Bref, au vu de nos dépenses, difficile de conclure autrement : toute amélioration de nos services publics doit trouver sa source dans autre chose que seulement l'argent. Vivement l'innovation et la concertation !

**2. Les chercheurs comparent en réalité le Québec aux principaux pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), essentiellement une trentaine de pays industrialisés.**

## Dépenses de santé : le Québec comparé aux principaux pays industrialisés<sup>1</sup>

(en % du PIB en 2022, dernière année disponible)



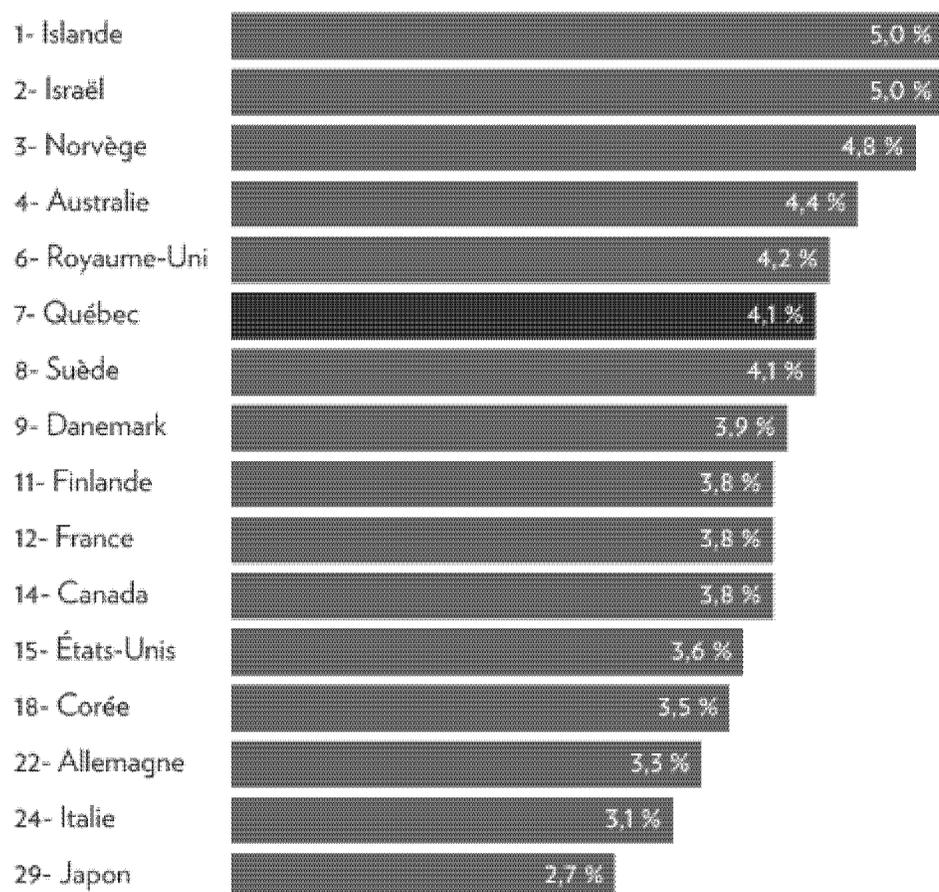
1. J'ai sélectionné certains des 32 pays de l'étude, par souci de concision, mais conservé leurs rangs.

Source: Panorama des finances publiques du Québec, CFFP, Université de Sherbrooke



# Dépenses pour l'éducation primaire et secondaire : le Québec comparé<sup>1</sup>

(Dépenses publiques et privées, en % du PIB, année 2020)



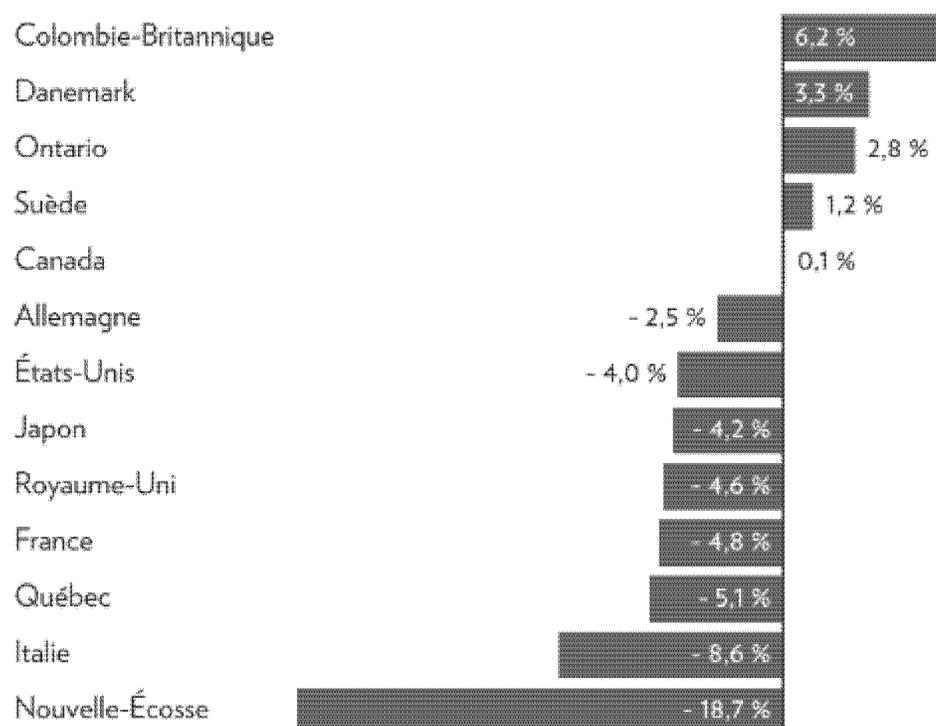
1. J'ai sélectionné certains des 32 pays de l'étude, par souci de concision, mais conservé leurs rangs.

Source: Panorama des finances publiques du Québec, CFFP, Université de Sherbrooke

LA  
PRESSE

# Solde financier en 2022 de certains pays et provinces<sup>1</sup>

(Fédéral, provincial et municipal combinés, en % du PIB)



1. Pour les fins de la juste comparaison entre les divers pays ou territoires, les soldes financiers de l'ensemble des administrations publiques qui touchent ces territoires ont été combinés. Autre fait important : les versements de péréquation du fédéral gonflent le manque à gagner du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

Source: Panorama des finances publiques du Québec, CFFP, Université de Sherbrooke



**ÉDUCATION** Témoignage

# Les cinq enfants d'une famille intimidés puis abandonnés

Les jeunes qui auraient été harcelés dans trois écoles peinent à se défendre en cour

**Une famille qui poursuit son centre de services scolaire où les cinq enfants auraient été intimidés demande l'aide du public pour prolonger son combat après être tombée entre les craques de la justice.**

**DOMINIQUE SCALI**  
Le Journal de Montréal

« Je reçois des messages de parents qui me disent: "merci de [mener ce combat] pour nos enfants, je n'aurais pas le courage". Mais en attendant, on est en train de crever de faim », lance Marie-Josée De Celles.

Cette mère de Saint-Jean-sur-Richelieu vient de lancer une campagne GoFundMe dans le but d'amasser les fonds pour payer un avocat, à défaut d'en trouver un qui voudrait fournir ses services gratuitement.

Le Journal publiait en mars un reportage sur la poursuite de 18 millions \$ intentée contre le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour l'intimidation et les traitements arbitraires subis par ses cinq enfants dans trois écoles.

La famille se représente seule. Les victimes sont maintenant majeures, sauf le benjamin, Marek Côté-De Celles, 16 ans.

Or, le Code de procédure civile stipule

que les « tuteurs » doivent être représentés par un avocat, ce qui s'appliquerait aux parents de Marek puisqu'il est mineur.

Un juge a donc statué que la poursuite était partiellement irrecevable pour cette raison. Marek est ainsi exclu de la poursuite en attendant qu'un avocat puisse représenter les parents dans leur rôle de tuteurs, stipule-t-on dans un document daté du 21 février.

« Je trouve que c'est injuste », dit l'ado.

« C'est comme de lui faire revivre une deuxième exclusion », s'indigne sa mère, rappelant que Marek a vécu plusieurs formes d'intimidation au primaire et que c'est lui qui a contribué à « ouvrir la boîte de Pandore » au sein de la fratrie.

## PAS MILLIONNAIRES

La famille est admissible à l'aide juridique, mais les réclamations en dommages, comme c'est le cas ici, ne font pas partie des services couverts, confirme la Commission des services juridiques.

Il leur reste la possibilité de faire affaire avec un avocat en pratique privée, qui pourrait se faire rembourser ses honoraires par l'aide juridique en cas de défaite.

« Mais il n'y a pas un avocat qui accepte ces tarifs-là », constate M<sup>me</sup> De Celles, affirmant en avoir contacté une soixantaine.

« Il y en a qui demandent un dépôt de 10 000 \$ avant même de lire la poursuite, s'étonne-t-elle. Hey, on n'est pas millionnaires! »

M<sup>me</sup> De Celles a abandonné sa carrière d'éducatrice spécialisée pour s'occuper de ses enfants lorsqu'ils étaient en détresse. Quant au père, il est en arrêt maladie pour des problèmes cardiaques.

## DAVID CONTRE GOLIATH

Pendant ce temps, le centre qu'elle poursuit a des moyens financiers incomparables aux leurs, souligne-t-elle.

Le cas des Côté-De Celles illustre les failles de l'accès à la justice, estime Sophie Gagnon, directrice générale de l'organisme Juripop.

« De plus en plus de personnes se représentent seules devant les tribunaux. Et ce n'est pas par choix. Dans l'écrasante majorité des cas, c'est par dépit », note-t-elle.



ICI  RADIO-CANADA

## Un financement pour la francisation en baisse alors que la demande est grandissante

EMILIE RICHARD

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) se retrouvera bientôt avec un important manque à gagner en matière de francisation.

Pour la prochaine année scolaire, le financement de Québec est revu à la baisse et il va correspondre aux sommes allouées en 2020-2021.

Des sommes qui sont calculées en fonction de 150 élèves équivalents temps plein.

Dans les dernières années, les budgets ont suivi. On sait qu'il y a des vagues importantes d'immigration au Québec, au Canada. Les budgets de francisation ont toujours été associés en fonction des inscriptions et de la demande. Là, on nous informe que le financement que l'on va recevoir pour la prochaine année, c'est le financement qu'on a reçu il y a quatre ans. C'est pas seulement pour Sherbrooke, mais pour l'ensemble du Québec, précise le directeur du secrétariat général et des communications du CSSRS, Donald Landry

En quatre ans, le nombre d'élèves a toutefois plus que doublé et même que cette année, l'établissement en comptait 351.

On va devoir considérer qu'en cours d'année, un moment donné, l'enveloppe va être épuisée et il va falloir placer des gens sur une liste d'attente. Pendant ce temps-là, les gens vont vivre ici avec tous les enjeux que ça peut représenter de ne pas maîtriser la langue d'usage, explique Donald Landry.

Selon ce dernier, les sommes en moins au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour la prochaine année représentent environ deux millions de dollars.

*Avec les informations de Guylaine Charette*

Coup de chapeau

# Une fin d'année festive à l'École Micheline-Brodeur offerte par les Éleveurs de porcs de la Montérégie

Par L'équipe publicitaire de La Voix de l'Est

**Les élèves de l'École Micheline-Brodeur se sont particulièrement démarqués par la qualité et l'originalité de leur prestation, les propulsant ainsi au rang de grands gagnants du concours « Gagnez votre fête de fin d'année » édition 2023.**

Le 20 juin dernier, décernés grands gagnants du concours « Gagnez votre fête de fin d'année » édition 2023, les élèves de l'École Micheline-Brodeur dans la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, avaient le cœur à la fête malgré une chaleur caniculaire. Le Concours organisé par les Éleveurs de porcs de la Montérégie a permis aux élèves, parents bénévoles et membres du personnel de profiter d'une journée d'activités avec plusieurs jeux de société géants, des jeux gonflables et un lunch de hot-dogs et de barbe à papa pour tous.

Une visite aux jeux d'eau de la municipalité a aussi été ajoutée au programme pour adoucir la météo et son mercure élevé. Au total, un montant d'une valeur de 3 000 \$ a été remis à l'école gagnante pour la réalisation de son événement.

Concours « Gagnez votre fête de fin d'année » édition 2023

Dans le cadre de la 5e édition du concours, les élèves des écoles primaires de la Montérégie devaient réaliser une courte vidéo de danse sur une musique de leur choix,

d'une durée maximale de 1 min. 30 secs. Les élèves de l'École Micheline-Brodeur se sont particulièrement démarqués par la qualité et l'originalité de leur prestation, les propulsant ainsi au rang de grands gagnants.

Bien manger, c'est important, bouger en s'amusant aussi !

Par ce concours, les Éleveurs de porcs de la Montérégie ont voulu souligner le travail accompli tout au long de l'année par les étudiants des écoles primaires de la Montérégie, tout en les incitant à bouger en s'amusant.

« Nous en sommes désormais à la cinquième édition du concours, et c'est toujours un plaisir d'observer les sourires, les rires et l'énergie des élèves qui profitent pleinement de leur journée. Félicitations une fois de plus aux élèves de l'École Micheline-Brodeur, qui se sont distingués de manière collective et originale. » a mentionné François Nadeau, président des Éleveurs de porcs de la Montérégie.

Le texte a été rédigé en collaboration avec l'équipe publicitaire de La Voix de l'Est.

Actualités locales

# Une pétition pour sauver les piscines municipales à Alma

Par Katherine Boulianne, Le Quotidien

**Des citoyens se mobilisent pour appuyer la réfection des piscines municipales extérieures à Alma. Une pétition, lancée le 22 juin, avait récolté un peu plus de 700 signatures jeudi.**

Fermées depuis l'été 2022, les piscines Sainte-Marie et Saint-Sacrement n'accueilleront aucun baigneur encore cette année. Si la Ville a déjà confirmé qu'elle n'entendait pas rénover le bassin du secteur d'Isle-Maligne, le projet de réfection de 3,1 millions de dollars pour la piscine Saint-Sacrement se fait toujours attendre. Sans piscine publique pour un troisième été consécutif, certains citoyens d'Alma s'impatientent et réclament la réouverture des infrastructures.

«Un outil de taille pour les côtés pédagogiques, ludiques et éducatifs pour notre belle ville, nos piscines ont un impact non seulement sur nos établissements scolaires, mais touchent aussi les villages voisins», peut-on lire dans une pétition en ligne.

## Un conseil qui s'impatiente aussi

Les résidents ne sont pas les seuls qui trouvent le temps long, dans l'attente de nouvelles installations. Les élus almatois ont aussi fait part de leur impatience, lundi, lors de la séance du conseil.

La mairesse Sylvie Beaumont a notamment soulevé le fait que la Ville avait rapidement déposé son projet au Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), en prenant soin de répondre à tous les critères. La Ville a également poursuivi ses démarches, réalisant plans et devis en prévision du projet.

«On voulait être certains de ne pas perdre de temps, alors nous sommes actuellement en appel d'offres. On attend les soumissions, mais on attend surtout après le gouvernement, parce que si on veut construire cette piscine, on a besoin du support du gouvernement», a mentionné Mme Beaumont. «On comprend que les citoyens se questionnent, parce que nous aussi on se questionne. S'il y a une pression à mettre, je crois que c'est sur le gouvernement», a-t-elle ajouté.

«Je pense que c'est le gouvernement du Québec qui devrait être le destinataire de cette pétition», estime quant à lui le conseiller Frédéric Tremblay, à propos de la mobilisation en ligne.

«Les annonces devaient se faire en février ou mars, et on est encore en attente. Mais il y a lieu d'être optimiste. Personnellement, j'espère que pas un sou du PAFIRSPA ne sera investi dans des infrastructures de divertissement, et qu'on garde plutôt à l'esprit qu'on fait ça pour le bien-être de la population, la santé de la population, et la pratique d'activités physiques», a fait valoir M. Tremblay.

En attendant le retour d'une piscine publique, la Ville rappelle que les citoyens peuvent utiliser le bassin intérieur du Centre Mario-Tremblay, la plage de la Dam-en-Terre, ainsi que les différents jeux d'eau aménagés sur le territoire. Les navettes de transport mises en place l'été dernier ne seront cependant pas de retour, n'ayant été que très peu utilisées par les résidents.

# Screen time more and more problematic among youth

By Bryan Laprise Special to The Record

Continuing the push to assess the impacts of technology on youth, the Quebec government created the Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes (CSESJ), made up of 12 MNAs from the Coalition Avenir Québec (CAQ), Parti libéral du Québec (PLQ), Québec solidaire (QS) and the Parti Québécois (PQ). Their first meeting was on June 27.

The CSESJ will study seven main issues related to the impact of screen time and social media on the health and development of young Quebecers, according to a press release received by The Record from the National Assembly. Led by Amélie Dionne (CAQ) and Enrico Ciccone (PLQ), the group will analyse some of the different measures in place to regulate youth's access to technology, particularly in a school setting and their greater access to the internet. Educational tools will also be reviewed.

Access to social media, including via video games, cyberbullying, the viewing and sharing of sexually explicit material will be among the commission's agenda. The role of tech giants in youth's access to screens and different apps will also be studied, from the algorithms used by app builders to create what has been termed as Smartphone Addiction, along with youth-targeted advertising that makes its way onto platforms.

Their research will be gathered by holding public consultations to hear the public's thoughts on the subject and talking to specialists in the field.

The Québec solidaire MNA from Hochelaga-maisonneuve expressed, "I hope that our work will give a voice to specialists, but also young people. The youth is at the heart of our work and I would like for us to listen to their worries but also the benefits their online presence brings them."

The commission will also discuss the use of cell phones and "overexposure" to screens in classrooms, and will release its report on May 30, 2025, at the latest.

This follows the cell phone ban ordered from Education Minister Bernard Drainville. Despite banning their use in

classrooms, it was left up to school councils to determine how to approach restricting cell phone use.

Kids and teenagers often find themselves in front of screens at school too. Michael Murray, chair of the Eastern Townships School Board (ETSB) told The Record, "We regard technological devices as tools that can enhance, accelerate or deepen learning. We acknowledge that outside of school, students are constantly in contact with technology. Our role is to prepare them for the world and teach them how to use those technological tools properly," adding that the ETSB believes that classroom management, including the use of tech devices, should be done by teachers, not the government.

The Centre de services scolaire de la Région-de-sherbrooke (CSSRS) doesn't have a set policy on the use of technology in its schools and leaves it up to each school council to make the rules regarding tech use, in compliance with Minister Drainville's directives. Donald Landry, secretary and director of communications at the CSSRS explained that its schools don't allow the use of cell phones during class time, whether it's in a classroom, or elsewhere on campus, unless it's for a strictly pedagogical purpose.

According to data released by Statistics Canada on July 20, 2023, 99.2 per cent of youth aged 15 to 24 use the internet and 42.3 per cent spend 20 hours or more per week on the internet. This is cause for concern among many parents.

Jodi Coleman, a parent and elementary school teacher notices the impacts of screen time on children, in both a school and home context. She told The Record, during an interview on June 27, "I used to teach high school, now I teach Grade 4. A lot of them [students] are staying up past their bedtimes with video games." In her eyes, the biggest consequence of devices on youth is their impact on personal connections. "For little kids, [interacting with someone online] is replacing riding their bikes and normal kid things."

Specialists around the world have been researching the negative effects of screen time on children, especially of

a young age. Local researchers and medical professionals are also preoccupied by the topic. Mélissa Généreux, medical advisor for the Estrie Public Health authority and professor at the University of Sherbrooke claims that the use of social media and screens is an important issue among young people. In an interview on June 26, she said that “doom scrolling” has a big impact on people’s attention spans.

Youth between 10 and 19 years old are most at risk on social media. It is even worse for those aged between 10

and 14. “The more the brain is in development, the bigger the risk,” she stated, adding that any contact with screens for toddlers aged less than two should be avoided.

When it comes to limiting the impacts of technology on oneself, Généreux said that it’s important to not feel guilty about screen time. Completely stopping screen time isn’t necessary but minimising it to allow time for other activities such as sports, time in nature, and in-person social contact is valuable.

# Quebec entrepreneur helps youth stay safe at parties

By Record Staff

At the end of a school year, parties and after-proms are commonly attended events by student. According to a statement released by the Centre de services scolaire des Grandes-seigneureries (CSSDGS), the Régie intermunicipale de police de Roussillon were informed of troubling rumours concerning an after-prom planned for Saturday, June 29 .

Noovo Info learned that at a high school in La Prairie, part of the greater Montreal region, a yearbook would be being used to identify targets for drugging and nonconsensual sex at the party.

The Roussillon police informed the Sûreté du Québec (SQ) of the situation, which is planning to send agents to the site of the after-prom.

Gamma-hydroxybutyrate, commonly referred to as GHB, is one of the main "date rape drugs," a drug used to facilitate sexual assault.

A young innovator, Audrey Buteau, now 22 years old, founded a company called TUP in 2023 following a class project in Cegep. It has released a new product called "Check Your Drink" (CYD) which tests drinks for drugs like

GHB and Ketamine.

Available for purchase online, each pack of CYD contains 5 test bands. Upon contact with the drink, certain strips will change colour, identifying the presence of certain drugs.

The company also sells drink covers, which can be stuck onto the rim of any glass. By using a straw with the cover, the chances of a foreign substance entering the drink are reduced.

In a press release, Buteau expressed, "As a young entrepreneur, I am deeply motivated by the will to make our social spaces safer. This product is the fruit of our dedication to supplying prevention solutions that are accessible and reliable."

With a detection accuracy of 98 per cent, CYD becomes one of the most accurate products for drug detection on the market.

The Corporation des propriétaires de bards et tavernes du Québec (CPBTQ) supports the project, saying that they are open to any initiatives aimed at making their establishments safer.

The products are sold on montup.ca, Check Your Drink available for \$9.95 per pack.

## Deux écoles primaires de la MRC de Rivière-du-Loup récompensées par la CNESST

PAR FRANÇOIS DROUIN >

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a remis de nombreux prix lors de la troisième présentation du concours organisé dans le cadre de son programme «Kinga, prévention jeunesse». Parmi les écoles gagnantes du concours national, le volet primaire a couronné cinq écoles, dont deux proviennent de la région.

Les deux institutions lauréates se trouvent sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Il s'agit de l'École Notre-Dame-du-Sourire de Saint-Épiphane qui fait partie du regroupement des écoles Moisson-d'Arts de L'Isle-Verte, La Chanterelle de Saint-Paul-de-la-Croix, et Riou de Saint-François-Xavier-de-Viger. L'École Roy et Joly de Rivière-du-Loup est aussi lauréate.

Une somme de 10 000 \$ a été remise à ces deux établissements qui se sont distingués à l'échelle nationale. Au total, cinq écoles préscolaires et primaires et cinq écoles secondaires ont reçu chacune un prix de 10 000 \$. La CNESST a également remis 36 prix d'une valeur de 2 500 \$ dans des établissements d'enseignement primaire et secondaire de chaque région du Québec.

Ce soutien financier pourra permettre l'organisation d'activités pédagogiques à des fins de prévention et de promotion des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

## L'école Belle-Vallée reçoit 10 000 \$

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) remettait récemment des prix, lors de la 3<sup>e</sup> édition du concours organisé dans le cadre de son programme Kinga, prévention jeunesse. Parmi les cinq écoles primaires récompensées au Québec, on retrouve l'école Belle-Vallée, à Sainte-Ursule, qui s'est vu remettre la somme de 10 000 \$. Ce soutien financier pourra permettre l'organisation d'activités pédagogiques à des fins de prévention et de promotion des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Les enseignantes et enseignants des écoles primés ont aussi reçu une aide financière de 500 \$ par projet pour les soutenir dans la réalisation des projets pédagogiques du programme Kinga, prévention jeunesse. Soulignons que le programme Kinga s'adresse à l'ensemble des élèves du Québec, de la maternelle à la fin du secondaire, et leur permet d'apprendre tout en s'amusant! Grâce à des activités pédagogiques clés en main, le programme vise à sensibiliser les jeunes à des valeurs sous-jacentes aux lois appliquées par la CNESST et à favoriser le développement de connaissances et de compétences personnelles et sociales. **(B.L.)** (Photo courtoisie)

# Une cour de récréation inclusive

**BERNARD LEPAGE**

blepage@icimedias.ca

**ÉDUCATION.** Les quelque 200 élèves de l'école Saint-Jacques à Shawinigan ont eu la chance cette année de profiter d'une toute nouvelle cour de récréation aménagée grâce à un investissement de près de 700 000 \$.

À quelques jours de la fin des classes, le Centre de services scolaire (CSS) de l'Énergie a procédé mardi à l'inauguration officielle des lieux qui se veulent agréables, sécuritaires, polyvalents et surtout inclusifs pour les enfants, car près du quart des élèves de l'école Saint-Jacques présente un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou un retard de développement.

Les principaux travaux ont porté sur des corrections dans la cour visant une meilleure accessibilité et l'aménagement de modules de jeux, dont certains répondants aux besoins des élèves handicapés, dont une balançoire adaptée pour recevoir des fauteuils roulants.

À cela s'ajoutent des réparations aux perrons et escaliers, une correction aux puisards, une nouvelle cour asphaltée avec marquage au sol permettant d'égayer l'environnement et d'y faire une

multitude d'activités, l'ajout d'une classe extérieure et d'un préau muni d'un espace de rangement pour le matériel de la cour.

Ce projet de 700 000 \$ a été réalisé principalement à partir des budgets de maintien des bâtiments consentis au CSS de l'Énergie, mais également avec un investissement de 50 000 \$ provenant de la mesure d'embellissement des cours d'écoles. Des partenaires de la communauté tels que la Caisse du Centre-de-la-Mauricie et la fondation de la famille Thomas Gauthier, un élève fréquentant une des classes spécialisées de l'école, se sont aussi impliqués financièrement.

Présents lors de l'inauguration, les grands-parents de Thomas Gauthier, Jean-Marc et Monique Gauthier, ont créé la fondation il y a cinq ans après avoir vendu leur entreprise familiale, le Domaine Floribell à Saint-Élie-de-Caxton.

« Nous étions à la retraite et on

voulait redonner à la société. Comme notre petit-fils fréquente cette école, on leur vient en aide parfois sur des projets qui ne se qualifient pas pour des subventions gouvernementales. On fait la même chose à l'ADI (Association pour la déficience intellectuelle du Centre-de-la-Mauricie). Il y a deux ans, on a fait installer un système de climatisation. On vient en aide à d'autres causes, mais ce sont nos deux principaux partenaires », raconte Jean-Marc Gauthier.

Directrice générale de l'école Saint-Jacques, Doriane Demers-Toutant a dit souhaiter que la nouvelle cour devienne un lieu de vie et de jeux, mais aussi d'apprentissages. Rappelons que l'école primaire de la rue Saint-Jacques comporte dix classes régulières, de la maternelle 5 ans à la 6<sup>e</sup> année, ainsi que neuf classes spécialisées pour répondre aux besoins d'élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme ou un retard global de développement.

# Apprendre dans la nature

**L'école du Perce-Neige de Pont-Rouge a procédé à l'inauguration de ses classes extérieures. Depuis l'automne, celles-ci permettent aux élèves des 48 groupes de l'établissement d'apprendre les matières scolaires tout en profitant de l'environnement stimulant de la nature.**

## STÉPHANE PELLETIER

[stephane.pelletier@rcs.com](mailto:stephane.pelletier@rcs.com)

«Ce qu'il manquait, c'étaient des espaces où s'asseoir confortablement et des installations permettant d'écrire, d'échanger, d'expérimenter, d'éveiller leur curiosité, de bouger, bref de vivre l'enseignement en plein air», a fait remarquer le directeur de l'école, Sébastien Gilbert. Les deux classes extérieures offrent un cadre où l'apprentissage peut se dérouler de manière plus libre, plus dynamique, plus créative, sans la contrainte des quatre murs d'une salle de classe traditionnelle.

## SORTIR

L'initiative de classes extérieures est d'ailleurs en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services ainsi que le Projet éducatif de l'école notamment en ce qui a trait à la réussite des élèves et l'offre d'un milieu de vie stimulant. «On sort de l'environnement traditionnel. C'est un projet ambitieux, innovant et qui témoigne de l'engagement de l'équipe envers la réussite éducative des élèves. C'est une pédagogie flexible qui permet aux élèves d'apprendre autrement», a indiqué la directrice générale du CSS de Portneuf, Laurie L'Héroult.

«Ce projet, d'une valeur de plus de 60 000 \$, a été rendu possible d'une part grâce au financement du ministère de l'Éducation, mais aussi grâce à d'importantes contributions financières de nos partenaires, Desjardins et son fonds d'aide au développement du milieu qui nous ont remis un montant de 15 000 \$ et l'équipe cycliste Ciment Québec via le programme de parrainage du Grand défi Pierre Lavoie qui nous a permis d'avoir un montant de 5000 \$ supplémentaire», a expliqué M. Gauthier.

## MOMENTS MAGIQUES

Dans ces espaces, les enfants peuvent s'installer sur des roches ou un banc et un tableau est à la disposition des enseignants. «C'est une très belle initiative. Il y a beaucoup de matière que l'on peut passer dans les classes extérieures et cela fait des moments magiques», a souligné le maire de Pont-Rouge, Mario Dupont. «Plus on va expliquer à nos enfants ce qui se passe dans la nature et plus ils vont l'embrasser et vivre en harmonie avec elle», a ajouté le député de Portneuf, Vincent Caron.

# L'école brûlée sur la rue Lavallée sera démolie

L'édifice qui abritait le Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé, et auparavant l'école primaire Samuel-de-Champlain, sera démolie. Un violent incendie avait entraîné des dommages importants au bâtiment de la rue Lavallée, à Longueuil.

Selon une information relayée aux résidents du secteur par le Centre de services scolaire (CSS) Marie-Victorin, la démolition sera amorcée en juin. La fin des travaux est prévue à la fin août. La reconstruction du centre de formation est quant à elle à l'étude, mais aucune date n'est avancée.

Le 4 novembre 2022, environ 120 pompiers ont été déployés, alors que l'incendie faisait rage sur le bâtiment en rénovation. Il n'y avait eu aucun blessé. L'incendie aurait été causé par l'un des travailleurs, qui manipulait un outil produisant des flammèches.

**(M.H.)** (Photo: Le Courrier du Sud - Michel Horsi)

## Vers la fin du secondaire à Sacré-Cœur

Le premier cycle du secondaire à l'école Notre-Dame-de-Sacré-Cœur à Sacré-Cœur pourrait ne devenir qu'un vague souvenir. La baisse constante des élèves motive le Centre de services scolaire (CSS) de l'Estuaire à enclencher le processus de fermeture.

Johannie Gaudreault

«La décision n'a pas encore été prise», affirme toutefois la régisseuse aux communications du CSS de l'Estuaire, Patricia Lavoie, ajoutant que de plus en plus de parents envoient leur enfant à la polyvalente des Berges après le primaire au lieu de les laisser à Sacré-Cœur pour les niveaux secondaires 1 et 2.

En 2023-2024, il y avait 22 élèves du secondaire à l'école sacré-coeuroise, soit 10 en première secondaire et 12 en deuxième secondaire. «Avec ce nombre, nous envisagions déjà de faire un seul groupe jumelé pour l'an prochain», dévoile Mme Lavoie.

Au terme de la période d'inscription de février en prévision de l'année scolaire 2024-2025, plusieurs parents ont inscrit leur enfant à la polyvalente des Berges aux Bergeronnes, si bien qu'il ne restait que neuf élèves pour l'an prochain.

«À la lumière de cette information et

de notre volonté de faire un groupe jumelé, les élèves ont tous été inscrits à la polyvalente des Berges. Il n'y aura donc pas de services éducatifs au premier cycle du secondaire à Sacré-Cœur en 2024-2025», confirme la porte-parole du CSS de l'Estuaire.

Cette situation n'est toutefois pas synonyme de fermeture officielle. «Il n'y aura pas de services éducatifs au secondaire à Sacré-Cœur l'an prochain en raison des inscriptions, mais si la décision de fermeture officielle était prise, elle serait en effet applicable pour 2025-2026», explique Patricia Lavoie.

### Prochaines étapes

Le processus, qui s'inscrit dans le cadre de la Politique de maintien et de fermeture des écoles et de modifications de certains services éducatifs, est le même que ceux des dernières années à Franquelin, Portneuf-sur-Mer et Godbout. La prochaine étape est donc une rencontre de consultation publique dans le milieu le 9 octobre à 19 h au gymnase de l'école de Sacré-Cœur.

Par la suite, le conseil d'administration du CSS, en fonction des propos entendus sur place et de l'analyse des différents éléments du dossier, devra prendre une décision au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2025.

## Des classes à ciel ouvert grâce à un partenariat avec Forêt Hereford

**VINCENT CLICHE**

vcliche@leprogres.net

**ÉDUCATION.** Le Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA bonifiera son nombre de classes à ciel ouvert grâce à un partenariat avec l'organisme Forêt Hereford. Dès la prochaine rentrée, un nouveau programme viendra s'ajouter à son offre, soit celui d'aménagement de la forêt.

Les étudiants de ce cours viendront donc côtoyer ceux des volets consacrés à la production acéricole et au travail sylvicole, en place depuis quelques années déjà.

Le président de Forêt Hereford, François Bouchy-Picon, dit être bien fier de cette collaboration avec l'institution scolaire. « Notre organisme s'est d'abord impliqué avec le milieu scolaire en investissant dans le transport pour amener de jeunes élèves dans nos sentiers, raconte-t-il. Il y a ensuite eu notre implication au sein du programme » Enseigner la région de Coaticook « , mis en place par la MRC. Notre entente à long terme avec le CRIFA allait de soi. Notre forêt vous est grande ouverte. »

« Aucun autre grand propriétaire forestier au Québec n'en fait autant pour les gens de

sa communauté, et ce, tout simplement parce que ça fait partie de notre mission », poursuit-il.

Directrice du Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA, Tina Desmarais qualifie d'« essentiel » ce partenariat. « On veut être à jour dans nos programmes de formation, être près de nos partenaires et de leur réalité terrain, signale-t-elle. La forêt est peut-être un peu loin de notre établissement, mais je pense que pour les gens qui veulent travailler dans ce milieu, il n'y a pas de chemin trop long pour se rendre là où on offre une formation de qualité. »

Parmi les installations pédagogiques initiées par l'équipe du CRIFA, les élèves peuvent profiter d'un martelodrome, une aire forestière désignée selon des critères bien précis dont on a fait l'inventaire en bonne et due forme. « Ça nous permet de faire des observations en forêt, sur le terrain, de constater de visu l'état de santé des arbres, en identifier les défauts et les maladies et de connaître leur gravité. Mieux comprendre l'écosystème, c'est essentiel pour les métiers en forêt », explique l'enseignante Barbara Leblanc, qui pilotera le nouveau programme d'aménagement de la forêt, cet automne.

Karina Lévesque fera partie de la première cohorte, elle qui évoluait au sein du DEP de travail sylvicole au cours de la dernière session. « On est vraiment chanceux d'avoir accès à une telle forêt avec des essences variées. Ce travail sur le terrain est très précieux », confirme-t-elle.

Le partenariat entre le CRIFA et Forêt Hereford en est un à long terme. Dans un avenir rapproché, les dirigeants de l'institution d'enseignement aimeraient bien qu'un projet d'érablière-école voie le jour.

## Plusieurs contestations citoyennes pour un emplacement déjà décidé par la Ville

Alexandre Brouillard | Les 2 Rives

La Ville de Contrecoeur a tenu, le 17 juin, une séance d'information concernant le site d'implantation d'une nouvelle école primaire sur son territoire. Malgré plusieurs questions et critiques de citoyens, l'appareil municipal avait déjà pris sa décision, après plusieurs mois d'études, d'implanter la nouvelle école au parc Amable-Marion.

C'est devant 115 personnes que le directeur général et la mairesse de Contrecoeur, Thierry Larrivée et Maud Allaire, ont répondu à plusieurs questions, et ce, pendant environ deux heures. Ils étaient accompagnés du directeur du Centre de services scolaire des Patriotes, Luc Lapointe, et d'un directeur à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), Nicolas Froger.

D'entrée de jeu, ils ont expliqué l'urgent besoin d'obtenir une troisième école primaire à Contrecoeur, notamment parce que sa population a augmenté rapidement.

Selon la Loi 40, la Ville doit obligatoirement fournir un terrain au CSS des Patriotes pour la construction du nouvel établissement scolaire, alors que 15 locaux de classes sont nécessaires à Contrecoeur. « Ce n'est pas pour rien qu'aux écoles des Cœurs-Vaillants et Mère-Marie-Rose on a ajouté des modulaires. C'est criant! On ne répond pas à l'entièreté des besoins des élèves, ni des professionnels, ni des membres du personnel. On n'a pas juste besoin de locaux de classes, mais aussi de locaux de services de garde, de professionnels, d'un gymnase, etc. Les modulaires viennent compenser uniquement la portion pour avoir un élève assis sur une chaise pour débiter l'année scolaire », a expliqué Luc Lapointe.

Devant ce besoin, différents sites ont été envisagés notamment en fonction du développement urbain de la Ville qui atteint les limites fixées par le périmètre urbain.

C'est finalement le parc Amable-Marion, situé au 4690, rue Olivier-Gloutnez qui a été



Voici une esquisse aux fins de discussions qui a été présentée lors de la séance d'information, le 17 juin, à Contrecoeur. Photo gracieuseté

choisi entre autres parce qu'il est situé à l'intérieur de l'aire urbaine. Les jeux de ce parc seront déménagés dans un nouveau parc créé sur quatre terrains qui seront achetés par la Ville dans le même secteur. Pour l'appareil municipal, cette option est le choix le plus pragmatique pour la communauté.

« C'est un long processus à trouver le meilleur emplacement possible selon nos contraintes et selon le périmètre urbain de la Ville de Contrecoeur », a mentionné Maud Allaire.

### Plusieurs contestations

Le choix du parc Amable-Marion ne faisait pas l'unanimité dans la salle. Quelques craintes ont été soulevées, dont l'augmentation de la circulation dans le quartier, la nécessité de couper des arbres et la possible destruction de zones humides. Certains citoyens ont reproché à la Ville d'avoir manqué de vision lors du développement du quartier en ne prévoyant pas un terrain pour une école, tandis que d'autres auraient voulu être consultés avant que la Ville prenne sa décision.

Après qu'une citoyenne ait demandé si la décision était irréversible, Maud Allaire a rappelé que les citoyens avaient été conviés à une séance d'information et non de consultation. « C'était indiqué que c'était pour l'implantation dans le parc Amable-Marion.



Ce sont 115 personnes qui ont assisté à la séance d'information présentée le 17 juin à Contrecoeur. Photo capture d'écran

Vous avez été invités dans une soirée d'information où le CSS et la Ville de Contrecoeur venaient vous expliquer toutes les démarches et pourquoi ils ont pris cette décision qui est réfléchi depuis plusieurs années. [...] Le 2 juillet, il y aura la résolution pour l'implantation de la troisième école au parc Amable-Marion », a-t-elle répondu sans détour.

La mairesse a enchaîné, affirmant qu'aucun scénario étudié n'était parfait.

« Ce n'est pas un choix facile, a prévenu M<sup>me</sup> Allaire. Mais vous comprenez qu'à un moment donné, on doit prendre une décision parce que des enfants vont être envoyés dans d'autres municipalités. [...] On en a discuté avec les professionnels, avec les élus également et c'est la solution la plus viable pour une troisième école à proximité des élèves qu'on veut desservir. »

Un citoyen s'est dit frustré que la communauté n'ait pas été consultée au préalable. « C'est une décision importante qui impacte beaucoup de monde. C'est le genre de chose qui aurait dû être publicisée un peu plus », a-t-il lancé.

Par ailleurs, une pétition intitulée « Opposition à la construction d'une école au parc Amable-Marion » circule actuellement. Signée par 521 personnes [en date du 20 juin], la pétition demande à la Ville de

réévaluer son choix d'emplacement pour diverses raisons.

### Cinq sites à l'étude

En plus du parc Amable-Marion, quatre autres sites ont été étudiés, dont deux endroits qualifiés de « boisé et terre cultivée en zone agricole ». Le premier est adjacent à la route Marie-Victorin et en parallèle à la rue des Parulines. Le second est situé entre la voie ferrée et l'autoroute 30, près de la rue Bourchemin. Ces deux endroits ont été rejetés par la CMM, qui a la responsabilité de donner des balises notamment en urbanisme.

Deux autres sites étudiés étaient situés en zone urbaine, soit les terrains occupés par l'aréna et l'ancienne quincaillerie Rona. Selon la Ville, ces endroits n'étaient pas idéaux et auraient nécessité d'importants investissements, dont l'achat et la démolition des bâtiments sur place.

### La suite

D'ici la construction de la nouvelle école, plusieurs étapes doivent être complétées, dont la poursuite du processus du transfert de propriété au profit du CSS des Patriotes. La Ville invitera aussi les résidents du secteur à imaginer l'aménagement du nouveau parc.

Selon Luc Lapointe, environ trois années seront nécessaires pour construire l'école, soit une année pour les étapes administratives et deux autres pour la construction. L'ouverture de l'établissement scolaire pourrait donc avoir lieu à la rentrée 2027-2028.

### CARACTÉRISTIQUES DE LA FUTURE ÉCOLE

- 552 élèves
- 6 classes de maternelle (4 et 5 ans)
- 18 classes régulières (1re à 6e année)
- 18 000 m<sup>2</sup> la superficie du terrain
- 2 accès sur des rues secondaires
- 2 ou 3 étages

## 875 000\$ pour électrification du transport scolaire à Terrebonne

Fabrice Samedy



Crédit: Courtoisie du camp de Pierre Fitzgibbon.

**Le député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, a annoncé au nom de Geneviève Guilbault (vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable) et de Benoit Charette (ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs) un investissement de 875 000 \$ dans la région de Terrebonne pour l'acquisition de 5 autobus scolaires électriques.**

Cette somme découle du Programme d'électrification du transport scolaire et provient d'une volonté du gouvernement québécois d'accompagner les transporteurs dans l'électrification de leur parc de véhicules en remplaçant les autobus scolaires en fin de vie, et ce, par des modèles propulsés à l'électricité.

Le Plan pour une économie verte 2030 a pour objectif d'atteindre un taux d'électrification de 65 % d'ici les 6 prochaines années.

Des estimations suggèrent que ce programme permettrait de réduire les émissions des GES associées au transport scolaire au Québec de plus de 32 000 tonnes annuellement.

# Canada Français

## TERRAIN POUR CONSTRUIRE UNE ÉCOLE PRIMAIRE

# Le ministère de l'Éducation n'a pas de normes de superficie

CAMILLE VANDERSCHULDEN [cvanderschelden@canadafancais.com](mailto:cvanderschelden@canadafancais.com)

De nombreux citoyens ont manifesté leur opposition face à la construction d'une école primaire sur le site du boisé des Colibris, dans le secteur Saint-Luc. La superficie du terrain, d'abord fixée à 20 000 m<sup>2</sup> avant d'être réduite à 16 500 m<sup>2</sup>, a suscité bien des questionnements. Or, le ministère de l'Éducation n'aurait pas de normes de superficie fixe en la matière.

Il s'agit donc d'une superficie totale de 12 605 m<sup>2</sup> pour une école de 26 classes, à laquelle s'ajoute la superficie allouée à d'autres éléments : les stationnements, les débarcadères et les marges de recul. Ces éléments doivent être définis en fonction du besoin de l'organisation scolaire et de la réglementation municipale en vigueur.

Afin de limiter le métrage, des solutions telles que le partage d'infrastructures et d'espaces verts sont possibles. En outre, construire en hauteur s'avère la solution choisie par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR). « On veut aussi installer le bâtiment là où il y a le moins d'arbres possible », indique la directrice générale de l'organisation Marie-Claude Huberdeau. Elle affirme que la superficie de 16 500 m<sup>2</sup> répondra à leurs besoins.

### **24 CLASSES**

L'école primaire projetée à Saint-Luc comprendra 24 classes et visera à répondre aux besoins de quelque 400 élèves du grand secteur de Saint-Luc.

Les terrains suggérés par les citoyens opposés à l'installation d'une école dans le boisé des Colibris

n'ont finalement pas été retenus. Andrée Bouchard, mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu, affirme toutefois que chaque terrain suggéré a été soumis au Service de l'urbanisme et à celui des infrastructures afin de vérifier leur potentiel.

« Il faut quand même livrer quelque chose de réaliste. Les terrains en dessous de 10 000 m<sup>2</sup>, on ne les regardait même pas », déclare Andrée Bouchard. En outre, ces terrains auraient été écartés, car soit ils représentaient un risque pour la sécurité des élèves, soit leurs infrastructures ne permettaient pas l'établissement du projet, soit que des expropriations auraient dû être effectuées.

### **UNE BALISE**

Selon Marie-Claude Huberdeau, ce sont ses services qui ont proposé une superficie de 20 000 m<sup>2</sup> à la Ville, lors des discussions menées en amont du projet avec le conseil municipal. « Quand on se réfère aux professionnels de la construction, avec lesquels les centres de services et les municipalités travaillent, 20 000 m<sup>2</sup> est une balise pour la construction des écoles », explique-t-elle.

Cette superficie ne serait donc finalement qu'un gabarit. « Ce n'est pas une exigence, mais il s'agit d'une condition optimale », concède la directrice générale du CSSDHR. Ce gabarit laisserait en effet une marge de manœuvre si des problèmes venaient à surgir lors de la construction. Il permettrait également une vision à long terme et une saine utilisation des fonds publics, selon Marie-Claude Huberdeau.

# Canada Français

## ÉDUCATION

# L'école Saint-Eugène inaugure sa bibliothèque

MARIANNE LAFLEUR mlafleur@canadafrancais.com

Après plus de quatre ans à avoir été privés de bibliothèque, les élèves de l'école Saint-Eugène ont enfin accès à un lieu destiné à la lecture. L'inauguration de la bibliothèque Christianne Fleury, nommée en l'honneur de l'ancienne directrice de l'école, a eu lieu le 11 juin en compagnie d'une quarantaine de personnes.

Plusieurs dignitaires tels que la mairesse Andrée Bouchard, la directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, Marie-Claude Huberdeau, et le député provincial Louis Lemieux étaient présents. Ce dernier a tenu à rappeler l'importance de la lecture pour la conservation de la langue française au Québec. « On peut difficilement bien écrire si on ne lit pas », a-t-il souligné.

Des élèves de cinquième année ont aussi pris la parole afin d'exprimer leur gratitude. « L'imagination, la créativité et l'orthographe... plein de choses peuvent être travaillées grâce à notre bibliothèque », a mentionné l'un d'eux.

### **CHRISTIANNE FLEURY**

La bibliothèque porte le nom de Christianne Fleury qui a dirigé l'école Saint-Eugène pendant plus de 14 ans. « Elle a été maîtresse d'œuvre de cette bibliothèque et elle a même étendu son implication en supervisant et effectuant les derniers travaux d'aménagement dès son premier jour de retraite. [...] C'est pour souligner son dévouement et garder son implication dans l'école bien en mémoire qu'il a été décidé de

donner le nom de la bibliothèque en son honneur », a prononcé Chantale Mercier, directrice actuelle de l'école.

Mme Fleury était présente à l'inauguration. C'est remplie de fierté qu'elle s'est adressée aux invités afin de présenter la nouvelle bibliothèque.

### **FERMETURE**

Rappelons que la bibliothèque était fermée depuis l'automne 2019 en raison des travaux d'agrandissement de l'école. L'espace devait servir de bureaux pour accueillir le personnel professionnel. Toutefois, la pandémie a forcé l'arrêt des travaux. Puis, lorsque la construction a repris, plusieurs délais du côté des fournisseurs ont retardé l'ouverture de la bibliothèque.

« Je veux juste vous assurer que pendant ce temps-là, les élèves ne manquaient de rien au niveau de la littérature. Les bibliothèques de classe étaient bien garnies », a mentionné Mme Mercier.

Pour sa part, la mairesse a souligné que l'attente de quatre ans en valait la peine. « Le fait d'avoir été privé de quelque chose, ça le rend plus précieux », note-t-elle. Elle a ajouté que la lecture permet de ne jamais être seul. « Quand il y a des moments dans la vie où on se sent seul, on prend un livre et on part dans le livre. Ça peut nous aider de passer à travers toutes sortes de peine et toutes sortes d'épreuves », poursuit Mme Bouchard.

CSSBE

## Coralie Poulin remporte le concours « Le développement durable, c'est quoi? »



Courtoisie CSSBE

Coralie Poulin et la classe de Catherine Bédard

### Par Salle des nouvelles

**Le comité de développement durable du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) a récemment dévoilé les récipiendaires du concours « Le développement durable, c'est quoi? ».**

Le concours, qui en était à sa 2e édition, s'adressait aux élèves de tous les niveaux scolaires: préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et éducation des adultes.

Par une création de leur choix, les élèves étaient invités à expliquer ce qu'est le développement durable pour eux. Cela pouvait être fait sur une affiche, un collage, une vidéo ou sous tout autre forme de projet.

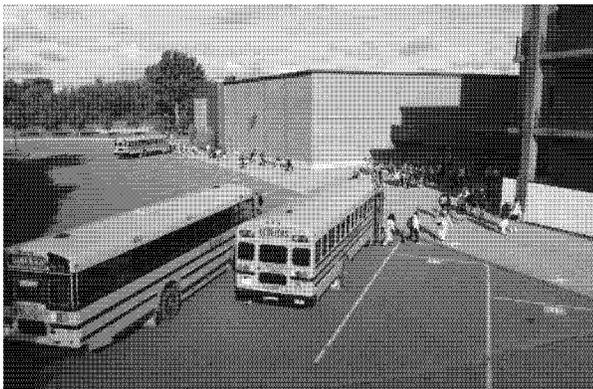
Cette année, le premier prix a été remporté par Coralie Poulin, une élève de 6e année de l'école primaire l'Éco-Pin située à Notre-Dame-des-Pins. C'est à partir d'une affiche que Coralie a illustré et expliqué ce qu'est le développement durable pour elle. Sur son projet, on y retrouve différents avantages à appliquer le développement durable au quotidien.

Le deuxième prix a été attribué à la classe des Super-héros de l'école primaire l'éveil de Sainte-Marie. Les élèves de première année de la classe de Catherine Bédard ont bricolé une affiche et utilisé des disques compacts usagés pour illustrer la planète terre. Des éléments ont été ajoutés autour afin d'exprimer ce que représente le développement durable pour eux. On y retrouvait, entre autres, des arbres, des fleurs et même des éoliennes.

Des bourses en argent ont été remises aux écoles récipiendaires afin qu'elles puissent réaliser un projet sur le développement durable au sein de leur établissement.

## **Le CSSDC annonce que 502 358 \$ seront versés en crédits pour les parents touchés par la grève du transporteur**

Éric Beaupré



Grève du transporteur scolaire, 502 358 \$ seront versés en crédits pour les parents touchés © Crédit photo : Eric Beaupré / Vingt55. Tous droits réservés

**Lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes qui a eu lieu le mardi 25 juin dernier, les administrateurs ont adopté à l'unanimité une résolution permettant de verser 502 358 \$ en crédits sur la facture scolaire des élèves qui ont été touchés par la grève d'une partie des employés des Autobus Voltigeurs.**

Le Centre de services scolaire des Chênes est un organisme responsable qui place l'élève au cœur de ses engagements et pour cause, il récupère un montant de plus d'un demi-million de dollars pour service non rendu de la part du transporteur, qui sera crédité selon le calcul suivant :

- Remboursement du 40 \$ pour les places de courtoisie et demande de 2<sup>e</sup> adresse;
- En fonction du montant restant, crédit à l'adresse principale par élève selon la distance;
- Si plus d'un enfant fréquentent la même école, un seul remboursement sera octroyé;
- Taux de 0,33 \$ /

L'équipe du transport scolaire a procédé à différentes simulations afin de déterminer le taux de kilométrage qui permettait de rencontrer les critères pour établir les crédits considérant le montant total disponible.

D'ici la prochaine rentrée scolaire, le Service des ressources financières procédera aux remboursements des 40 \$ pour les deuxièmes adresses et générera une mise à jour de l'état de compte dans Mozaïk où le crédit sera affiché. Quant aux parents dont les enfants quitteront le territoire du CSS des Chênes, ils recevront un remboursement sous forme de chèque. Les parents concernés par cette grève ont reçu un courriel détaillé.

# Une nouvelle école secondaire prévue en 2025

**Éducation - Le Centre de services scolaire des Samares a annoncé la transformation du Centre de formation Montcalm en école secondaire pour la rentrée scolaire 2025-2026, afin de répondre à la hausse de la clientèle dans la municipalité.**

Antoine Pelletier | [apelletier@medialfo.ca](mailto:apelletier@medialfo.ca)

Au moment d'ouvrir ses portes, la nouvelle école accueillera près de 300 élèves de première, deuxième et troisième année du secondaire provenant de l'école primaire des Trois-Temps. Ainsi, lorsque les élèves de troisième année du secondaire seront rendus en cinquième année, soit deux ans après son ouverture, l'établissement scolaire sera à sa pleine capacité et comptera environ 440 jeunes.

«Je salue l'initiative du Centre de services scolaire des Samares, qui répond à un besoin criant des jeunes saint-linois. Cette mesure transitoire comblera une partie de la demande immense en matière éducative à Saint-Lin-Laurentides», s'est exprimé le maire de la municipalité, Mathieu Maisonneuve.

## Lieu d'apprentissage stimulant

La nouvelle école sera conçue afin de favoriser un environnement d'apprentissage dynamique, adapté aux besoins des élèves. Les installations comprendront notamment:

- 18 classes modernes | Pour offrir un espace d'apprentissage spacieux et bien équipé;
- Un gymnase double | Pour encourager l'activité physique et les sports en équipe;

- Un carrefour scientifique | Pour éveiller la curiosité scientifique et encourager les projets innovants;
- Un carrefour pédagogique | Pour permettre l'apprentissage collaboratif et l'entraide scolaire;
- Un plateau sportif multisports extérieur | Pour diversifier les activités sportives en plein air;
- Des espaces collaboratifs | Pour favoriser le travail d'équipe et la créativité;
- Un nouveau débarcadère d'autobus | Pour améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements.

Les travaux représentent un investissement de quatre millions de dollars et devraient commencer en janvier 2025.

Jonathan Fontaine, directeur général adjoint du Centre de services scolaire des Samares, a d'ailleurs souligné par voie de communiqué les avantages que présente

la transformation du Centre de formation Montcalm. «L'infrastructure actuelle du Centre offre déjà de nombreux avantages, tels qu'une grande fenestration, une belle aire commune, des locaux modernes et l'air climatisé. Les aménagements qui seront effectués permettront de créer un environnement rassembleur où il sera agréable pour nos élèves d'apprendre, de créer, d'évoluer et de s'amuser.»

## Changements

Les élèves fréquentant actuellement le Centre de formation Montcalm pourront y poursuivre leurs études jusqu'en décembre 2024. À compter de janvier 2025, des dispositions seront mises en place pour assurer une transition harmonieuse, comme:

- Programme de soudage-montage | Les nouvelles cohortes seront accueillies au Centre de formation professionnelle de l'Argile, à Joliette. Ce centre procédera à des investissements de plus de 700 000 \$ pour accueillir davantage d'élèves et bonifiera ses équipements et ses installations afin de moderniser son programme de formation;

- Formation générale des adultes et programmes de secrétariat et de comptabilité | Ces cours seront relocalisés dans des locaux neufs situés au cœur du quartier industriel de Saint-Roch-de-l'Achigan, facilitant ainsi les opportunités de stages et de placements pour les élèves;
- Ces programmes de formation professionnelle, qui seront offerts à Saint-Roch-de-l'Achigan, viennent bonifier les programmes Charpenterie-menuiserie et Intervention en comportement canin, les perfectionnements en lien avec le secteur de la construction et la formation sur mesure déjà offerts par le Service aux entreprises du Centre multiservice des Samares.

#### **Une avancée**

La transformation du Centre de formation Montcalm en école secondaire représente une avancée concrète et rapide pour la communauté de Saint-Lin-Laurentides. Le maire Maisonneuve a d'ailleurs ajouté vouloir continuer à travailler en collaboration avec le Centre de services scolaire des Samares «pour faire aboutir le dossier de l'école secondaire permanente sur le territoire de la ville.»



Le Centre de formation Montcalm sera transformé en école secondaire, juste à temps pour la rentrée scolaire 2025-2026.

**Communiqué (s)**



## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

### Nouvel agrandissement à l'école Gérin-Lajoie - Plus de places pour les élèves, à Châteauguay!

28 juin 2024

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) est très heureux d'annoncer le 27 juin que quatre nouvelles classes seront ajoutées, dès la rentrée scolaire 2025-2026, à l'école primaire Gérin-Lajoie de Châteauguay. La capacité d'accueil de l'école passera ainsi de 29 à 33 groupes. L'agrandissement, de 845 m<sup>2</sup> de superficie, devrait accueillir les premiers élèves à compter de la rentrée 2025. Les travaux débiteront quant à eux dès juillet 2024.

Ce projet est rendu possible grâce à un investissement de plus de 6,9 millions de dollars de la part du ministère de l'Éducation.

« Je suis emballé de savoir que l'école primaire Gérin-Lajoie de Châteauguay obtiendra quatre classes supplémentaires en 2025. Cette augmentation de la capacité d'accueil viendra répondre aux besoins des jeunes de la région. Je félicite toutes les personnes qui ont participé et qui participeront à la réalisation de ce remarquable projet. Nos jeunes méritent ce qu'il y a de mieux. Merci à tous! », a mentionné M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

« Quelle excellente nouvelle pour les jeunes familles de ma circonscription! La Ville de Châteauguay est un milieu de vie idéal pour ceux qui en font un chez-soi. Cet ajout de classes à l'école primaire Gérin-Lajoie permettra de mieux répondre aux besoins du nombre croissant de jeunes élèves qui s'installent dans les environs. Félicitations à tous ceux et celles qui ont permis le déploiement de ce projet important! », a déclaré M<sup>me</sup> Marie-Belle Gendron, députée de Châteauguay.

« L'agrandissement de l'école Gérin-Lajoie est une excellente nouvelle! Ce projet nous permettra d'accueillir davantage d'élèves en créant un environnement encore plus propice à leurs apprentissages. Cet agrandissement témoigne de notre engagement à soutenir la réussite éducative de chaque élève et de notre volonté à répondre aux besoins croissants d'espace pour nos élèves », a tenu à souligner M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale du CSSDGS.



*Perspective de l'agrandissement et de la nouvelle cour pour les élèves du préscolaire de l'école primaire Gérin-Lajoie, à Châteauguay. (L'image ci-dessus est fournie à titre indicatif seulement. Il s'agit d'une version préliminaire. Le résultat final peut différer.) Source : BGLA*

L'ensemble des nouveaux locaux sera inondé de lumière naturelle, grâce à la fenestration abondante, et l'environnement chaleureux et ouvert favorisera les apprentissages et le bien-être en classe. Les nouvelles classes seront aussi disposées à proximité d'un nouvel espace de collaboration qui ajoutera de la flexibilité pour l'organisation d'activités éducatives variées.

Parallèlement à cet agrandissement, d'autres interventions seront menées à quelques endroits de l'école, notamment pour aménager un nouveau local d'arts ainsi que pour réaménager et agrandir la bibliothèque afin d'y ajouter une nouvelle zone multimédia, informatique et robotique.

Pour suivre l'avancement du projet d'agrandissement de l'école Gérin-Lajoie, rendez-vous au [cssdgs.gouv.qc.ca/info-travaux](https://cssdgs.gouv.qc.ca/info-travaux).

## Pour plus d'information

---



### **Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries**

50, boulevard Taschereau

La Prairie Québec

Canada J5R 4V3

🌐 [www.csdgs.qc.ca](http://www.csdgs.qc.ca)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA  
**Nancy Létourneau nommée directrice générale adjointe**

27 juin 2024

Le conseil d'administration annonce la nomination de madame Nancy Létourneau au nouveau poste de direction générale adjointe. Madame Létourneau possède une solide expérience de près de 30 ans dans le milieu de l'éducation dont 13 ans à titre de direction d'établissement. Elle est reconnue pour son leadership, sa vision pédagogique et ses approches collaboratives. Elle entrera en fonction à une date ultérieure.

**Sa carrière à l'Harricana**

Aux commandes de l'école secondaire d'Amos depuis ces 3 dernières années, elle a aussi assumé la direction des écoles Notre-Dame-de-Fatima de Landrienne, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (NDSC) de Barraute et Natagan de 2017 à 2021. Pendant 3 années, elle a agi à titre de directrice adjointe des écoles primaires des Coteaux, NDSC et secondaire Natagan ainsi qu'à l'école secondaire La Calypso de 2011 à 2017. Madame Létourneau cumule près de 16 années d'expérience en enseignement auprès de la clientèle en adaptation scolaire du primaire et du secondaire. Elle a notamment enseigné aux écoles Saint-Viateur, Notre-Dame-du-Rosaire et La Calypso.

**Son parcours d'études**

Depuis 2018, madame Létourneau détient une maîtrise en administration scolaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Elle possède également un baccalauréat en orthopédagogie de l'Université du Québec à Hull, obtenu en 1994.

**Ses principaux mandats**

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Superviser les directions d'établissements déléguées par la direction générale via la mise en oeuvre de leurs projets éducatifs en s'assurant de l'atteinte des résultats ;
- Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques du centre de services scolaire ;
- Coordonner l'application des politiques du centre de services scolaire en concertation avec les directions d'unités administratives dans des champs d'activité de nature éducative ou administrative ;
- Participer au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- Piloter différents comités administratifs et stratégiques délégués par la direction générale ;
- Participer à l'optimisation des ressources et des processus au sein des services de l'organisation dans une perspective de maintien de l'équilibre budgétaire, tout en s'assurant d'avoir une offre de service équitable pour tous les élèves du centre de services scolaire ;
- Participer aux séances du conseil d'administration, sans droit de vote.



Gala distinction

## 119 élèves adultes obtiennent un diplôme

Saint-Georges, le 27 juin 2024 – C'est le jeudi 13 juin que se tenait le Gala distinction des finissantes et finissants 2023-2024 de la reconnaissance des acquis et des compétences et des programmes de formation professionnelle offerts par les services aux entreprises du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE). Lors de cet événement, 119 personnes ont reçu un diplôme.

Ce sont 82 élèves qui ont décroché un diplôme ou une attestation grâce à la démarche de la reconnaissance des acquis et des compétences. Parmi ceux-ci, il s'agissait d'un premier diplôme pour 25 élèves. De plus, 32 personnes ont reçu une attestation d'études professionnelles et 5 élèves, une certification de formation à un métier semi-spécialisé.

Les adultes ont reçu un diplôme pour une formation à un métier semi-spécialisé ou pour l'un des programmes suivants :

- Assistance à la personne en établissement et à domicile
- Assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes
- Charpenterie-menuiserie
- Conduite d'engins de chantier
- Cuisine
- Éducation en service de garde en milieu scolaire
- Entretien et service automobile
- Esthétique
- Mécanique de véhicules électriques
- Opération d'équipements de production
- Soudage-montage
- Vente-conseil et représentation

Cette soirée a été un moment unique pour célébrer et souligner les efforts et la réussite des finissantes et finissants qui ont choisi de faire reconnaître leurs compétences et ainsi décrocher un diplôme. Pour l'occasion, leur famille et leurs proches étaient aussi invités à fêter leur réussite. *Équilibre, travail, famille* et *études* sont des mots importants qui ont été mis de l'avant pour chacun des diplômés pour marquer la fin de leur parcours scolaire et saluer leur accomplissement.

### En savoir plus sur la reconnaissance des acquis et des compétences

La démarche de reconnaissance des acquis et des compétences vise les adultes qui ont déjà de l'expérience et des connaissances dans un métier. Ces connaissances peuvent avoir été apprises au travail ou lors d'activités personnelles. Pendant la démarche, une ou un spécialiste évalue les compétences de la personne en lien avec celles du programme d'études. À la fin du processus, il est possible d'obtenir un diplôme d'études professionnelles, une attestation de spécialisation professionnelle ou une attestation d'études professionnelles. Au CSSBE, depuis 2006, ce sont 1 212 personnes qui ont obtenu un diplôme grâce à cette démarche. Pour en savoir plus sur le processus : [www.cssbe.gouv.qc.ca/rac](http://www.cssbe.gouv.qc.ca/rac).

### **À propos des services aux entreprises et de formation continue**

L'équipe des services aux entreprises et de formation continue du CSSBE met sur pied des formations adaptées aux attentes des entreprises afin de maintenir à jour les compétences requises par leur main-d'œuvre. Les agentes et agents de développement accompagnent les entreprises de la région dans leurs besoins de formation, et ce, dans tous les secteurs d'activité. Pour en savoir plus sur les formations offertes : [www.cssbe.gouv.qc.ca/entreprises](http://www.cssbe.gouv.qc.ca/entreprises).

-30-

Source : Joannie Demers  
Agente de développement aux communications  
Secrétariat général et services corporatifs  
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin  
[joannie.demers@cssbe.gouv.qc.ca](mailto:joannie.demers@cssbe.gouv.qc.ca) | 418 228-5541, poste 26940



CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION CMEC

## **Les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation se sont réunis en Ontario lors de la 112e réunion du CMEC**

**27 juin 2024**

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation primaire-secondaire et postsecondaire se sont réunis à l'occasion de la 112e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] à King City, Ontario, le 12 juin 2024, pour échanger sur des initiatives d'intérêt commun et des défis en éducation, notamment l'intelligence artificielle (IA), l'éducation autochtone et l'acquisition de compétences en adéquation avec les tendances émergentes du marché du travail.

La personne représentant l'Ontario prononce la déclaration de reconnaissance suivante : « Nous nous réunissons sur les territoires traditionnels des Wendats, des Haudenosaunee et des Anishinaabe, ainsi que sur le territoire du Traité no 13 de la Première Nation des Mississaugas de Credit. »

Les ministres ont échangé avec la personne représentant Compétences Canada, qui a fait part de ses réflexions sur les tendances dans les métiers spécialisés, en soulignant l'intersection dynamique de la technologie et de l'éducation.

Les ministres ont poursuivi leur discussion sur l'IA et ont examiné son potentiel dans le domaine de l'éducation. Le dialogue était axé sur les mesures prises dans chaque province et chaque territoire pour faire face à l'essor rapide des technologies d'IA et à leurs implications pour l'enseignement et l'apprentissage. Les ministres ont discuté de leurs défis respectifs et des possibilités d'un échange d'expertise dans ce domaine par l'entremise du CMEC pour veiller notamment à ce que les progrès technologiques rapides, comme l'IA, soient mis à profit afin d'assurer de meilleurs résultats d'apprentissage pour les élèves.

Une personne représentant le Centre canadien de protection de l'enfance a été invitée pour aborder la sécurité et la protection des enfants et des jeunes dans les espaces numériques, en s'attardant particulièrement sur les risques émergents en ligne et l'importance de prendre des mesures proactives et préventives.

Les ministres responsables de l'éducation primaire-secondaire ont quant à eux souligné le besoin d'assurer une éducation à la citoyenneté numérique pour faire en sorte que les élèves soient dotés des compétences dont ils ont besoin afin de penser de façon critique et d'échanger de façon responsable des renseignements et des connaissances, que ce soit en ligne ou dans la vie réelle. Les ministres ont insisté sur le fait que l'éducation à la citoyenneté numérique sert à promouvoir des valeurs démocratiques et l'engagement civique dans un monde de plus en plus connecté.

Une discussion a été menée sur les efforts déployés pour améliorer le rendement des élèves grâce au renforcement des compétences en littératie et en numératie, en s'appuyant sur les derniers résultats du Programme pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et en se concentrant sur le recensement des pratiques efficaces pour renforcer les compétences fondamentales dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Dans le cadre du Plan du CMEC pour l'éducation autochtone, 2023-2027, les ministres ont échangé sur des initiatives en cours dans leur province ou territoire afin de faire avancer la vérité et la réconciliation au Canada.

Les ministres responsables de l'éducation postsecondaire ont discuté de la viabilité financière du secteur postsecondaire, les établissements étant aux prises avec des pressions financières croissantes dans une économie en pleine mutation. Les ministres ont échangé des renseignements sur des investissements stratégiques, le financement et les cadres de reddition de comptes.

Les ministres responsables de l'éducation postsecondaire ont aussi discuté des répercussions des changements récents qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a apportés au Programme des étudiants étrangers sans égard pour les préoccupations des provinces et des territoires. Les ministres ont convenu qu'une plus grande collaboration est nécessaire afin de tenir compte des responsabilités et des compétences des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ils exhortent en outre le gouvernement fédéral à revoir son approche relativement au cadre des établissements reconnus et à s'engager à mener des consultations sérieuses avec les provinces et les territoires, avant de mettre en place d'autres politiques d'immigration qui auront une incidence directe sur l'éducation. Les ministres ont discuté du plafond du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux et ont évoqué le souhait qu'il ne soit pas réduit en 2025. Par ailleurs, les ministres soulignent l'importance pour les provinces et les territoires de diriger les discussions concernant leurs propres besoins en matière de main-d'œuvre. Les ministres se sont accordés pour dire qu'il sera essentiel que le gouvernement fédéral fournisse des données régulières et actuelles sur le traitement des demandes des étudiantes et étudiants internationaux pour permettre la prise de décisions éclairées fondées sur des faits probants.

## Pour plus d'information

---



### **Conseil des ministres de l'Éducation CMEC**

95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106

Toronto Ontario

Canada M4V 1N6

 [www.cmec.ca](http://www.cmec.ca)

## La violence en hausse dans les écoles du Québec



La grande majorité des cas de violence dans le réseau scolaire au Québec surviennent dans les écoles primaires et secondaires. (Photo d'archives)

PHOTO : SHUTTERSTOCK / TOBIAS ARHELGER

Jean-Philippe Robillard

Publié le 26 juin à 17 h 58 HAE

Les cas de violence à l'endroit du personnel enseignant dans les établissements d'enseignement ont augmenté de 20 % au cours des cinq dernières années au Québec. La grande majorité de ces cas surviennent dans les écoles primaires et secondaires.

Enseignante depuis maintenant six ans, Leila Abou Roupheel a vécu, comme plusieurs de ses collègues, de la violence en classe. « Un élève a lancé des bureaux autour de moi. Il était fâché parce que je lui demandais de quitter la classe. J'ai dû fermer ma porte et, puisqu'elle est toujours verrouillée, il a continué de frapper dans les murs de l'école, à l'extérieur », raconte-t-elle.

*« La violence augmente de plus en plus. Plusieurs de mes collègues ont vécu des violences. »*

— Leila Abou Rouphael, enseignante au secondaire



Leila Abou Rouphael est enseignante au secondaire.

PHOTO : RADIO-CANADA / JEAN-PHILIPPE ROBILLARD

Elle dit avoir vécu de la violence verbale à de nombreuses reprises alors qu'elle était en salle de classe. « Ça arrive quand même assez fréquemment. Les élèves vont aller dans les insultes, dans le hurlement. J'ai des élèves qui m'ont crié dessus, qui m'ont traitée de pute parce que je leur demandais de sortir de la classe », relate-t-elle.

Leila Abou Rouphael affirme avoir déjà eu des craintes face à un élève qui était plus grand et plus costaud qu'elle. « Chaque fois, je me dis qu'il faut que les autres élèves soient en sécurité et qu'il faut que je sois en sécurité », insiste l'enseignante.

## **Près de 300 cas en 2023**

La violence est un problème grandissant dans les établissements d'enseignement du Québec, particulièrement dans les écoles primaires et secondaires.

Selon les plus récentes données de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le nombre d'employés victimes de violence dans le réseau de l'éducation a augmenté de 20 % depuis cinq ans.

Près de 300 personnes en ont vécu l'an dernier, la très grande majorité d'entre elles dans des écoles primaires et secondaires.

## Nombre de lésions professionnelles inscrites et acceptées attribuables à la violence en milieu de travail

Année	Pré. et prim.	Sec.	Tous*
2019	147	33	228
2020	111	8	161
2021	260	8	304
2022	234	41	323
2023	129	59	272

\*Cette colonne comprend aussi la formation professionnelle et les niveaux collégial et universitaire.

Source: CNESST



Au-delà des bagarres dans les corridors et les cours d'école, le président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), Nicolas Prévost, signale qu'il y a beaucoup de violence verbale, mais également physique, à l'égard du personnel enseignant dans les écoles.

« Un élève peut pousser un enseignant, un élève peut lancer des objets. L'élève est en crise et peut prendre une chaise et lancer la chaise. C'est des choses qu'on voit beaucoup plus fréquemment », illustre M. Prévost.

**« La violence est encore présente dans nos établissements scolaires. »**

— Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des établissements d'enseignement

Le président de la FQDE constate qu'il y a davantage de violence dans les écoles depuis la pandémie. « C'était déjà en augmentation, mais avec la pandémie, cette hausse est encore plus

importante. On voit que la détresse psychologique, les problèmes de santé mentale sont en augmentation importante chez nos élèves. On voit que ça commence très jeune. On a des élèves qui, dès la maternelle, ont des comportements violents », souligne M. Prévost.

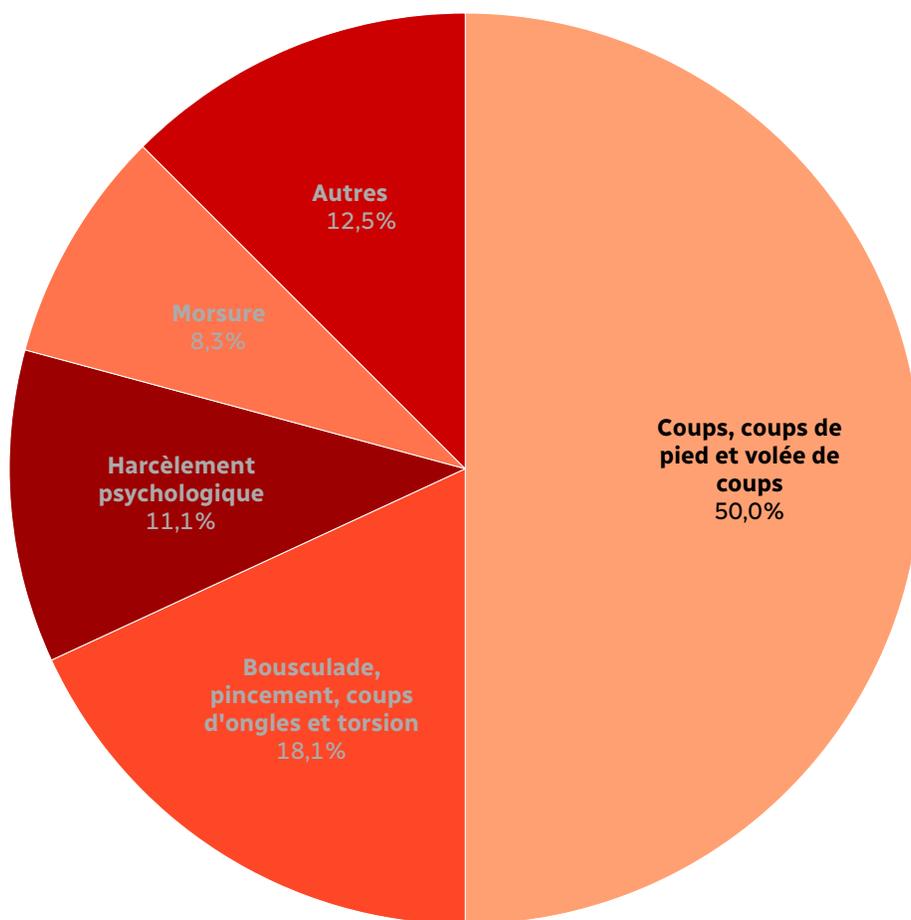
Dans les écoles primaires, le nombre d'actes de violence à l'endroit du personnel est en baisse de 12 % sur une période de cinq ans, après avoir, là aussi, fortement grimpé après la pandémie.

Mais au secondaire, au cours de la même période, on a plutôt observé un bond de 78 % des gestes de violence.

## Causes des lésions professionnelles inscrites et acceptées attribuables à la violence en milieu de travail

Gestes posés à l'endroit d'enseignants au préscolaire, primaire, secondaire et de conseillers en information scolaire en 2023

Coups, coups de pied et volée de coups      Bousculade, pincement, coups d'ongles et torsion  
Harcèlement psychologique      Morsure      Autres



L'enseignante Leila Abou Rouphael raconte que, chaque fois qu'elle subit des gestes violents en classe, elle se remet énormément en question.

*« C'est une situation qui est difficile quand on vit de la violence parce qu'on se dit : "Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça?" »*

— Leila Abou Rouphael, enseignante au secondaire

Elle dit toujours s'interroger sur la façon dont elle est intervenue auprès de l'élève qui l'a insultée ou qui a commis un geste violent à son endroit. « Est-ce que j'aurais pu faire quelque chose de différent pour éviter cette situation? On va se questionner aussi sur ce qui peut arriver de plus. Est-ce que ça peut mal finir? C'est la question qui est tout le temps dans notre tête. »



Le reportage de Jean-Philippe Robillard.

L'an dernier, parmi les employés qui ont subi de la violence dans les écoles secondaires, pas moins de 37 % ont reçu des coups ou des coups de pied, 24 % ont été bousculés, 14 % ont reçu des menaces verbales, et 7 %, des menaces armées.

*« C'est un très gros problème. »*

— Éric Gingras, président de la CSQ

« C'est un très gros problème », dénonce le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Éric Gingras.

« Il y a réellement une volonté du personnel de dénoncer ça, de ne plus tolérer l'intolérable. Maintenant, les gens disent : "Non, non, non, on ne peut plus tolérer ça, ça ne fait pas partie de mon travail, ça ne fait pas partie de l'école" », affirme M. Gingras.

La situation préoccupe également le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, qui a présenté un plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles en octobre dernier. Des mesures sont d'ailleurs en cours de déploiement.

### **À lire aussi :**

- Violence dans les écoles : le ministre Drainville veut entendre les intervenants
- La violence dans les écoles « s'est propagée », s'inquiète un syndicat
- La violence chez les jeunes : entre perceptions, mythes et réalités

Jean-Philippe Robillard



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS

## **Le personnel de la Commission scolaire crie s'en va en grève**

**28 juin 2024**

Devant la stagnation complète des négociations pour le renouvellement des conventions collectives du personnel de la Commission scolaire crie, l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ) et le Syndicat des professionnelles et professionnels en milieu scolaire du Nord-Ouest (SPPMSNO-CSQ) se sont tous deux dotés, au cours des derniers jours, d'un mandat de grève à utiliser au moment opportun.

C'est donc l'ensemble du personnel scolaire, enseignantes et enseignants, personnels de soutien, professionnelles et professionnels, qui a voté à la majorité en faveur de la grève, qui pourrait être déclenchée à n'importe quel moment à l'automne si les discussions aux tables de négociation de la Commission scolaire crie ne reprennent pas à un rythme satisfaisant d'ici là.

### **Silence radio**

« Les négociations sont à l'image de nos relations de travail : pénibles. Malgré la main tendue aux dirigeants de la Commission scolaire crie pour discuter ensemble afin que les relations de travail et les discussions en négociation prennent une tournure plus positive pour les parties, c'est le silence radio : même pas un accusé de réception. La commission scolaire semble nous ignorer et pas du tout intéressée à conclure ces négociations qui n'en finissent plus », déplore Larry Imbeault, le président de l'AENQ-CSQ.

« Les membres sont excédés de constater que les négociations avec la Commission scolaire crie sont au point mort, alors que les centres de services scolaires du sud ont réglé depuis des mois. Les enjeux d'attraction-rétention sont encore plus criants au Nord qu'au Sud, et l'attitude de fermeture de la Commission scolaire crie est incompréhensible. Au Nord comme au Sud, tous les élèves du Québec méritent les mêmes services! », conclut Annie Chartier, présidente du SPPMSNO-CSQ.

## **Pour plus d'information**

---



**Association des employés du Nord québécois**

 [www.aenq.org](http://www.aenq.org)



POUR FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DU CSSDGS

## Changement d'ordre d'enseignement à l'école Gabrielle-Roy à compter de l'année scolaire 2025-2026

28 juin 2024

C'est à la suite d'une consultation publique que les administrateurs du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) ont adopté, lors de la séance du conseil d'administration (CA) du 25 juin 2024, le changement à l'ordre d'enseignement de l'école Gabrielle-Roy.

Ainsi, à compter de l'année scolaire 2025-2026, l'école Gabrielle-Roy, actuellement dédiée aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, deviendra une école offrant l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Cette modification permettra de relocaliser dans un premier temps la clientèle et le personnel de l'école primaire Saint-Jude à Châteauguay, et ce, pour une période minimale de trois ans. Les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire du bassin actuel de l'école Gabrielle-Roy fréquenteront quant à eux, à compter de l'année 2025-2026, l'école Louis-Philippe-Paré, rejoignant les élèves de 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire du même secteur.

Cette décision résulte de la croissance démographique du secteur entraînant un besoin accru d'espace, et fait en sorte que nos écoles auront la capacité d'accueil nécessaire pour recevoir la clientèle prévue dans les prochaines années. De plus, le développement résidentiel à venir et la nécessité de reconstruire l'école Saint-Jude à Châteauguay intensifient ce manque d'espace au préscolaire et au primaire, d'où l'obligation de revoir la répartition des services éducatifs dans certaines écoles de ce secteur.

« Cette réorganisation témoigne de notre engagement à répondre aux besoins croissants d'espace, tout en soutenant la réussite éducative de nos élèves et en assurant le bien-être de notre personnel », a commenté madame Kathlyn Morel, directrice générale du CSSDGS, lors de la séance du CA.

En ce qui concerne plus précisément les modalités de relocalisation des élèves et du personnel de l'école Saint-Jude et l'intégration à l'école Louis-Philippe-Paré des élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire du bassin de l'école Gabrielle-Roy, elles seront communiquées à l'automne, en prévision de l'année scolaire 2025-2026.

Le CSSDGS remercie tous les membres de la communauté scolaire, les parents et toutes les personnes intéressées qui ont participé à la consultation publique. Ces contributions sont essentielles dans un tel processus.

## Pour plus d'information



### Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

50, boulevard Taschereau

La Prairie Québec

Canada J5R 4V3

 [www.csdgs.qc.ca](http://www.csdgs.qc.ca)

CRÉPAS

## Le CRÉPAS, le COlab et le CRF s'unissent pour prévenir les impacts du phénomène de la « glissade de l'été »

28 juin 2024

Le CRÉPAS est fier de déployer et de soutenir, grâce à l'engagement de ses partenaires régionaux, et à la participation financière de Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) et du Gouvernement du Québec, dix-huit (18) projets visant à contrer la perte des acquis scolaires en période estivale, phénomène connu sous le nom de la « **glissade de l'été** ». Une bonne part de ces projets est rendue possible dans le cadre du *Plan de rattrapage scolaire et psychosocial du ministère de l'Éducation du Québec* (MEQ), annoncé le 8 janvier 2024.

Parmi les thématiques de projets soutenus au SLSJ, soulignons des camps pédagogiques, de l'aide aux devoirs, des activités en littérature, en numératie et numériques. Ces projets s'ajoutent, ou bonifient ceux déjà bien implantés depuis quelques années pour amoindrir les effets de « la glissade », tels *Lit de camp*<sup>[1]</sup>, qui en sera à sa 6<sup>e</sup> édition dans **51 camps** de jour au SLSJ, en 2024, le projet *Trait d'union*, la *Biblio-mobile*, pour ne nommer que ceux-là. Les projets sont très variés et se déroulent dans une multitude de milieux, afin de répondre aux différents besoins des jeunes, selon les particularités territoriales.

### Une biblio-tech mobile sur les routes du SLSJ, à la rencontre des jeunes et des familles

Parmi les projets à portée régionale, celui de la *Biblio-Tech*, réalisé en collaboration avec le **CO<sup>lab</sup> innovation sociale et culture numérique** et le **Conseil régional des familles** (CRF), est des plus stimulants. Deux animateurs monteront à bord du véhicule *Biblio-Tech*, à la fois bibliothèque mobile et unité de création techno et numérique, et partiront à la rencontre des jeunes et des familles pour leur faire vivre des animations autour de la lecture, du jeu et des outils de création technologiques et numériques, afin de stimuler leur goût d'apprendre et de cultiver leur curiosité.

La *Biblio-Tech* se déplacera sur l'ensemble du territoire régional afin de sensibiliser les parents à l'importance de garder les neurones actifs, dans le plaisir, pendant la période estivale, et de leur remettre **une trousse d'activités d'été à faire en famille** : « Cet été, on garde nos esprits aiguisés, ensemble! ». Ce sont **400 trousse**s de livres, de jeux et de suggestions d'activités qui seront ainsi remises à des familles de la région lors de cette tournée et via les organismes communautaires famille (OCF) membres du CRF, porteur de ce projet. Déjà, plus d'une trentaine d'organisations ont démontré leur intérêt à accueillir la *Biblio-Tech* dans le cadre de leurs activités estivales.

« L'implication des parents joue un rôle essentiel dans la prévention du phénomène de la glissade de l'été. C'est pourquoi les 18 organismes communautaires famille du SLSJ sont heureux d'être partie prenante de ce projet, pour aider les parents à offrir à leur enfant des occasions d'utiliser, dans le plaisir, plusieurs notions de littérature et de numératie et ainsi, contribuer au maintien des acquis de leur jeune durant l'été. »

STÉFANIE LESPÉRANCE, présidente, Conseil régional des familles du SLSJ

« Cette tournée régionale représente une opportunité de renforcer la compétence numérique des jeunes de manière ludique. Par exemple, nous prévoyons de leur faire découvrir un générateur d'images basé sur l'intelligence artificielle, de réaliser des impressions personnalisées sur macarons, d'organiser une course de programmation avec le robot Iroot, ainsi que des expériences en électronique avec la trousse SnapCircuit. Ces activités sont conçues pour stimuler leur curiosité et susciter leur intérêt pour le domaine de la technologie, en plus de les sensibiliser à des carrières de demain. »

JOSÉE GAUTHIER, directrice générale, CO<sup>lab</sup> innovation sociale et culture numérique

Finalement, un concours permettra aux visiteurs de la *Biblio-Tech* de gagner près de 1 000 \$ en prix, dont des *AirPods*, des ensembles de livres et de jeux offerts par la *Librairie Marie-Laura* et des laissez-passer pour le *Fab Lab*.

### À propos de la glissade de l'été

Les périodes d'interruption scolaire prolongées, tel le congé estival, peuvent occasionner une perte des acquis chez les élèves. Ce recul des apprentissages peut être plus ou moins important selon l'environnement dans lequel l'enfant évolue. En effet, on estime que les enfants peuvent perdre de 10 à 20 % des acquis scolaires durant l'été et jusqu'à 40 % pour ceux et celles qui sont plus à risque, particulièrement les enfants issus de milieux défavorisés, allophones ou en difficulté d'apprentissage.

Pour en apprendre davantage sur le phénomène de la **glissade de l'été** et les projets développés par le CRÉPAS et ses partenaires pour le contrer, [cliquez ici](#).

- À propos du [CRÉPAS](#)
- À propos du [CO<sup>lab</sup>](#)
- À propos du [Conseil régional des familles](#)

[1] **Lit de camp** est un programme pour les 5 à 12 ans qui met en valeur la lecture comme option d'activité, au même titre que le bricolage, le sport ou la science, et propose le livre comme outil de soutien à toute autre activité offerte en camp de jour.

## Pour plus d'information

---



### CRÉPAS

2505, rue Saint-Hubert

Jonquière Québec

Canada G7X 7W2

🌐 [crepas.qc.ca/](http://crepas.qc.ca/)

# /R E P R I S E -- Invitation aux médias - Une livraison imagée de la FSE-CSQ pour le ministre Drainville/



---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ) →**

28 juin, 2024, 06:00 ET

---

QUÉBEC, le 27 juin 2024 /CNW/ - Les représentantes et représentants des médias sont invités à assister à une livraison colorée d'une pétition au ministre de l'Éducation devant ses bureaux à Québec, le vendredi 28 juin, à 12 h 15, par une délégation d'environ deux cent cinquante enseignantes et enseignants de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). Ceux-ci sont d'ailleurs réunis à Québec pour assister au Congrès 2024 de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Dans une ambiance estivale aux couleurs typiques des chantiers routiers, la délégation livrera une pétition de milliers de signatures recueillies dans les dernières semaines demandant au ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, un chantier pour revoir en profondeur la question de l'évaluation des apprentissages et mettre fin à la promotion automatique des élèves.

La présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini, prendra la parole à 12 h 15 devant les profs réunis sur la rue De La Chevrotière, à Québec. Il y aura plusieurs opportunités de prises d'images et des possibilités d'entrevues.



## Aide-mémoire

**Quoi :** Livraison d'une pétition réclamant un chantier sur la question de l'évaluation des apprentissages

**Qui :** Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ  
Brigitte Bilodeau, vice-présidente de la FSE-CSQ  
Environ 200 enseignantes et enseignants

**Quand :** Le vendredi 28 juin, à 12 h 15

**Où :** Ministère de l'Éducation  
Édifice Marie-Guyart  
1035, rue De La Chevrotière  
Québec (Québec) G1R 5A5

## Profil

La FSE-CSQ regroupe 34 syndicats représentant plus de 95 000 enseignantes et enseignants de 52 centres de services scolaires et commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

SOURCE Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ)

Source : Sylvie Lemieux, attachée de presse FSE-CSQ, 418 563-7193, lemieux.sylvie@fse.lacsq.org